



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 février 2020

n° 001-20 C

Objet : RS - Attribution d'une subvention à l'ADABio pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie 2020, au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles

- date de convocation le 21 février 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffent
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Josette Rémy
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Pierre Garnier
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Michel André

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Aloïs Chassot à Sylvie Koska - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Josette Rémy - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux

conseillers excusés : 12

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Suzanne Boucher - Jérôme Esquevin - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Dominique Mornand - Marie Perrier - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 février 2020

délibération n° 001-20 C

objet **RS - Attribution d'une subvention à l'ADABio pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie 2020, au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que depuis 2009, Grand Chambéry soutient l'ADABio pour l'organisation, au mois d'avril, de la Foire Bio de Savoie.

Cet évènement unique sur le département allie un marché de produits biologiques avec des stands associatifs, expositions et conférences sur des thèmes liés à l'agriculture biologique, la protection de l'environnement, l'engagement citoyen et le changement climatique. Sont également associés des stands associatifs ou institutionnels dans une perspective plus globale de sensibilisation du public à la préservation de l'environnement.

La Foire Bio de Savoie répond donc au double objectif de :

- promotion de l'agriculture locale et de protection de l'environnement,
- rapprochement entre producteurs et consommateurs dans une logique de vente directe.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'ADABio pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie le 26 avril 2020 à La Motte-Servolex.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission chargée de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique du 5 décembre 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la participation de Grand Chambéry pour un soutien à l'ADABio à hauteur de 2 000 € pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie le 26 avril 2020 à La Motte-Servolex,

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 001-20 C

Objet de l'acte : RS - Attribution d'une subvention à l'ADABio pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie 2020, au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 27 février 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200227-lmc1H23182H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23182H1

Date de transmission en Préfecture : 09 mars 2020

Date de réception en Préfecture : 09 mars 2020

Période d'affichage : du au